



HAL
open science

Les énoncés averbaux comme hyperbates

Eva Havu, Florence Lefeuvre

► **To cite this version:**

Eva Havu, Florence Lefeuvre. Les énoncés averbaux comme hyperbates. Anne-Marie Paillet et Claire Stolz. L'hyperbate, aux frontières de la phrase, PUPS, p. 179-192, 2011, L'hyperbate, aux frontières de la phrase. halshs-01142381

HAL Id: halshs-01142381

<https://shs.hal.science/halshs-01142381>

Submitted on 15 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les énoncés averbaux comme hyperbates

Havu Eva, Université de Helsinki
Lefevre Florence, Université Paris 3, Clesthia

La version publiée se trouve dans : Havu E. & Lefevre F., 2011 : « Les énoncés averbaux comme hyperbates : quel degré d'autonomie syntaxique ? Quelles implications discursives ? » (C. Stolz et A.M. Paillet ed.), Presses Universitaires de Paris Sorbonne, p. 179-192.

1. Mise en place de la problématique

L'hyperbate a été définie de plusieurs manières, par exemple comme une perturbation par rallonge, un ajout¹, comme l'interversion de l'ordre naturel des mots ou une disjonction de deux termes naturellement réunis². Paillet et Stolz, ici-même, mentionnent les deux définitions suivantes : « inversion ou perturbation de l'ordre des mots et rallonge, ajout à droite à une structure qui pour des raisons grammaticales ou thématico-logiques paraissait terminée ». Nous suivrons pour notre part l'idée d'ajout que l'on retrouve également dans la terminologie de Combettes³. Nous nous intéresserons ici, d'un point de vue linguistique, aux segments averbaux qui surviennent après une ponctuation forte clôturant un énoncé syntaxiquement et sémantiquement complet.

Nous défendrons l'hypothèse que les segments averbaux trouvés après une ponctuation forte ne sont pas tous identiques, mais qu'une partie d'entre eux sont totalement autonomes, tandis que certains sont vraiment des ajouts entièrement dépendants du contexte de gauche : ces derniers seraient clairement des « hyperbates » dans le sens de l'ajout, tandis que les premiers seraient des prédications autonomes. Pour ce faire, nous utiliserons non seulement des critères syntaxiques et sémantiques mais aussi des réflexions contrastives. Une comparaison franco-finnoise permettra de montrer comment les traducteurs de langue finnoise ont conçu l'autonomie ou la non autonomie des segments traduits, dans la mesure où cette langue casuelle doit faire la distinction entre le nominatif, cas de l'autonomie par excellence, et les cas autres que le nominatif qui marquent surtout une non-autonomie.

Toutefois, le degré de non autonomie ou d'autonomie n'est pas toujours évident : entre ces deux extrêmes se trouvent des degrés intermédiaires. Notre objectif est de décrire le degré d'autonomie de ces structures en établissant une échelle +/- autonomie. Quatre pôles principaux ont été identifiés :

- un pôle où le segment averbal est autonome et ne constitue pas un ajout, donc pas une hyperbate ; il y a non seulement une autonomie syntaxique, mais aussi textuelle dans le sens où la prédication n'a pas besoin du contexte pour se construire (++ autonomie) ;

¹ M. Aquien et G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Librairie générale française, 1999.

² *Le Petit Robert, Dictionnaire de français « Littré »*.

³ B. Combettes « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels », dans M. Charolles, N. Fournier, C. Fuchs, et F. Lefevre (dir.), *Parcours de la phrase, Mélanges en l'honneur de Pierre Le Goffic*, Paris, Ophrys, 2007, p. 119-131.

- un pôle où il y a toujours une autonomie syntaxique mais pas textuelle : la prédication a besoin du texte gauche qui délivre son support (+ autonomie) ;
- un pôle où le segment averbal se présente comme prédicatif mais où la prédication s'établit avec le texte gauche (type de construction considéré souvent comme elliptique (-autonomie) ;
- un pôle où le segment détaché forme un simple ajout, donc une hyperbate (--autonomie)

Entre ces degrés, il est parfois difficile de trancher, car l'analyse d'un segment averbal comme un simple ajout ou comme une prédication indépendante dépend de multiples facteurs syntaxiques, sémantiques et contextuels⁴.

Notre analyse se fondera sur quatre romans français contemporains et leurs traductions finnoises⁵.

2. Analyse des degrés d'autonomie

2.1. Autonomie syntaxique et textuelle

Le premier critère concerne une double autonomie, à la fois syntaxique et textuelle. En effet, selon notre définition, l'autonomie syntaxique est obtenue à partir du moment où le segment en question est pourvu d'une modalité d'énonciation et où il est prédicatif. L'autonomie est textuelle à partir du moment où le texte antérieur n'est pas sollicité pour définir le support à rattacher au prédicat, même si, comme il s'agit d'un texte, on peut s'attendre à ce qu'il y ait toujours un lien anaphorique, fût-il mince, avec ce qui précède. Les énoncés autonomes de façon syntaxique et textuelle comportent soit deux termes (a) soit un terme (b) :

a) Dans les énoncés à deux termes, un des constituants forme le sujet sémantique et l'autre le prédicat. L'ordre prédicat-sujet permet de clore clairement l'énoncé à la fin du sujet sémantique, le tout formant un ensemble complet sémantiquement :

- (1) - Non, les meubles de jardin, il a répondu, mais vraiment il s'attendait à tout sauf à ça. Ah non vraiment, *quelle conne cette fille*. Quelle conne. Heureusement le morceau était fini et il a pu se diriger vers le buffet pour boire un peu de champagne et déglutir. Non vraiment. (Gavalda, 124)

Dans cet exemple, le GN démonstratif (*cette fille*) permet de réactiver un support référentiel déjà connu du narrateur.

⁴ M. Noailly, « L'ajout après un point n'est-il qu'un simple artifice graphique ? », in J. Authier-Revuz & M.-Lala (dir.), 2002, 131-15 ; B. Delorme et F. Lefevre : « De la prédication seconde à la prédication autonome », La phrase averbale : Délimitations et caractéristiques, in F. Lefevre (dir.), *Verbum*, 2004, XXVI, n°4, p. 281-297 (halshs-00138116).

⁵ M. Duras, *L'Amant*, Paris, Les éditions de Minuit, 1984, traduit par J. Mannerkorpi, *Rakastaja*, Helsinki, Otava, 1987 ; J. Echenoz, *Je m'en vais*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1999 (100 premières pages), traduit par E. Jukarainen, *Minä lähden*, Helsinki, Tammi, 2001 ; A. Gavalda, *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part*, Paris, Le Dilettante, 1999, traduit par T. Schuurman, *Kunpa joku odottaisi minua jossakin*, Jyväskylä-Helsinki, Gummerus, 2001 ; A. Nothomb, *Stupeur et tremblements*, Paris, Albin Michel, 1999, traduit par A. Suni, *Nöyrin palvelijanne*, Helsinki, Otava, 1999.

L'ordre sujet (*Le sourire*) - prédicat (*pas mal*) est également possible, sans instaurer de clôture explicite, sans doute parce que ce schéma rappelle le schéma habituel : sujet-verbe et semble ainsi en attente d'un prédicat verbal :

- (2) Après on n'a plus dit que j'avais de beaux cheveux, je veux dire qu'on ne l'avait plus jamais dit à ce point-là, comme avant on me le disait, avant de les couper. Après on a plutôt dit : elle a un beau regard. *Le sourire aussi, pas mal.* (Duras, 24)

b) Les énoncés à un terme, sans rattachement textuel au contexte de gauche, délivrent une prédication existentielle. Dans l'exemple suivant, ces prédicats existentiels assertent l'existence (ou la non existence) d'un objet ou d'une situation⁶ :

- (3) Jalouse elle est. *Pas de réponse, un regard bref aussitôt détourné, le petit haussement d'épaules, inoubliable.* (Duras, 31)

2. 2. Autonomie syntaxique sans autonomie textuelle

Si le segment averbal est textuellement non autonome, il peut constituer un prédicat qui est pourvu d'une modalité d'énonciation mais qui doit se rattacher à un support défini par le contexte antérieur. Celui-ci est fourni soit par la situation contextuelle (locuteur) :

- (4) Vatelín, à part. - *Oui, pas si bête que tu nous y trouves!* (Feydeau, *Le Dindon*, p. 504)

soit par le co-texte. Dans ce cas-là, deux cas sont possibles : la prédication est de type *résomptif* (2.2.1) ou *segmental* (2.2.2).

2.2.1. Prédication de type résomptif

Quand la prédication averbale est résomptive, elle caractérise ou commente le discours de gauche sans se rattacher syntaxiquement à ce qui suit⁷. On trouve souvent ce genre d'emploi à la fin d'un chapitre ou d'un paragraphe, avec un GN ou un adjectif :

- (5) Je pousse la porte et tout de suite c'est : l'odeur de la bière mélangée à celle du tabac froid, le [...] et des vieux habitués aux doigts jaunis qui emmerdent tout le monde avec leur loyer de 48. *Le bonheur.* FIN DU PARAGRAPH (Gavalda, 15)

2.2.2. Segmental

Dans ce deuxième cas, le référent du sujet implicite correspond à un seul syntagme qui peut se trouver grâce au contexte linguistique de gauche de façon segmentale (*affaire familiale* dans l'exemple ci-dessous). Les deux segments de l'exemple (6) (*Une entreprise de fabrication de meubles de jardin en résine blanche / Les meubles Rofitex*) permettent de mettre peu à peu au premier plan les meubles, et de les identifier dans l'énoncé suivant :

⁶ F. Lefeuve, « La temporalité dans les nominalisations prédicatives », dans F. Lefeuve (dir.), *La phrase averbale : Délimitations et caractéristiques*, *Verbum*, 2004, XXVI, n°4, p. 311-326 (halshs-00138116).

⁷ F. Lefeuve, « Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle », dans M. Charolles, N. Fournier, C. Fuchs, F. Lefeuve (dir.), *Parcours de la phrase, Mélanges en l'honneur de Pierre Le Goffic*, Paris, Ophrys, 2007, p. 155.

- (6) Son papa a repris l'affaire familiale. *Une entreprise de fabrication de meubles de jardin en résine blanche. Les meubles Rofitex.* (Gavalda, 122)

La présence du point les fonde en des prédications premières autonomes, comme le montre la possibilité d'avoir une modalité d'énonciation de l'énoncé précédent :

- (6') Son papa a repris l'affaire familiale. *Une entreprise de fabrication de meubles de jardin en résine blanche ? Les meubles Rofitex ? Oui, c'est bien ça.*

Dans certains cas, il est possible de supprimer le point en faveur de la virgule et de trouver alors une prédication seconde :

- (6'') Son papa a repris l'affaire familiale, *une entreprise de fabrication de meubles de jardin en résine blanche. Les meubles Rofitex.*

On peut même relever une alternance explicite entre une prédication averbale première et une prédication seconde :

- (7) La voilà partie dans un show d'enfer, *incontrôlable* [prédication seconde].
Elle se dandine, mime un strip-tease, renifle la culotte, se retient à l'halogène et tombe à la renverse.
Incontrôlable. [prédication averbale première]
Tous les autres sont morts de rire. Même le champion de golf. (Gavalda, 181)

Cependant, le sens s'en trouve changé. Comparons (7) avec :

- (7') Elle se dandine, mime un strip-tease, renifle la culotte, se retient à l'halogène et tombe à la renverse, *incontrôlable*

Dans le premier cas (7), *incontrôlable* apparaît comme une conséquence de ce qui précède (*elle se dandine [...] tombe à la renverse* : tout cela montre qu'elle est incontrôlable) alors que dans le second cas (7'), *incontrôlable* est vu plutôt comme une cause (comme elle est incontrôlable, elle tombe à la renverse).

L'emploi d'une prédication averbale première permet aussi plus de liberté par rapport au référent du contexte gauche. Celui-ci peut-être notamment plus éloigné que pour une prédication seconde. C'est le cas dans l'exemple suivant où le segment averbal renvoie à un référent mentionné bien plus haut dans le texte de gauche (*l'homme qui est assis en face de moi*) et non à un téléphone portable (*ces maudits engins*) :

- (8) L'homme qui est assis en face de moi boit en plissant les yeux. [...]
Ces maudits engins [portable], il en faut toujours un, n'importe où, n'importe quand.
Un goujat. FIN DU PARAGRAPHE
Il est confus. Il a tout à coup un peu chaud dans le cachemire de sa maman. (Gavalda, 19)

Le segment averbal permet de rendre saillant un référent textuel et opérer ainsi un lien entre le contexte gauche et le contexte droite (*il est confus*). C'est le cas de l'exemple (8) où *Un goujat* permet de recentrer le paragraphe suivant sur le référent *l'homme qui est assis en face de moi* et non plus sur les gens excédés par son téléphone portable ou par le téléphone portable lui-même.

2.3. Noyau syntaxique avec focalisation énonciative

Dans le troisième cas de figure, le segment averbal s'appuie sur le prédicat de l'énoncé précédent :

- (9) Mes frères sont très vite saouls. Ils ne lui parlent toujours pas autant, mais ils tombent dans la récrimination. *Le petit frère surtout*. Il se plaint que [...] (Duras, 67)

Deux analyses sont possibles. Selon la première, l'énoncé averbal est elliptique et formerait dans l'exemple ci-dessus un sujet :

- (9') *Le petit frère surtout* tombe dans la récrimination

Selon la deuxième analyse, ce segment averbal constitue un noyau au sens de Blanche-Benveniste, c'est-à-dire « une unité qui, dans un énoncé, est dotée d'une autonomie intonative et sémantique ». Elle ajoute : « Le noyau peut faire un énoncé à soi seul, alors que les autres parties, si on les isole, donnent l'impression d'un énoncé laissé en suspens »⁸. On est alors sur le plan de la macrosyntaxe que Blanche-Benveniste distingue très clairement du plan microsyntaxique. Elle présente deux cas de figure qui répondent à cette catégorie, qu'elle analyse comme des noyaux et qui pourraient, selon un autre type d'approche, être analysés comme des ellipses (cf. ci-dessus). Le premier cas comprend des énoncés qui sont des réponses aux questions que nous ne traitons pas dans le cadre de ce travail. Le deuxième cas de figure rassemble des énoncés qui sont des compléments différés et que nous assimilerons à des ajouts (cf. 2.4.) :

- (10) J'ai l'impression de vivre une autre vie. *Sur une autre planète*. (Blanche-Benveniste 1997 : 114).

Le noyau est perçu comme ayant une affinité indispensable avec les modalités d'énonciation pour pouvoir former un énoncé indépendant⁹. Blanche-Benveniste rappelle que le noyau fondamental de l'énoncé coïncide avec un acte de langage. Cette définition est assez proche de ce que nous entendons par prédicat autonome.

Cela dit, en ce qui nous concerne, nous ajoutons un critère supplémentaire pour pouvoir parler de prédicat autonome qui consiste à tester la valeur rhématique de ce segment. Pour que le segment averbal soit reconnu comme prédicat, il est possible, sans changement de sens, de l'encadrer dans une clivée ou dans une structure focalisante en *c'est X qui / il y a X qui* :

- (9'') Mes frères sont très vite saouls. Ils ne lui parlent toujours pas autant, mais ils tombent dans la récrimination. *C'est le petit frère surtout qui tombe dans la récrimination*. Il se plaint que [...]

Le segment averbal peut se combiner avec un mot évaluatif, intensifiant tel que la négation ou un adverbe intensif, tel que *surtout*.

⁸ C. Blanche-Benveniste, *Approches de la langue parlée en français*, Gap, Paris, Ophrys (L'Essentiel), 1997, p. 113.

⁹ Cf. C. Blanche-Benveniste, *ibid.* ; avec une illocution : v. également E. Cresti, « Critère illocutoire et articulation informationnelle, dans M. BILGER, (dir.), *Corpus Méthodologie et applications linguistiques*, Paris, Champion, 2000, p. 350-367.

Il est possible enfin d'ajouter un *quoi* ponctuant qui indique que le terme précédent est rhématique et qui accompagne un mot qui occupe la position de noyau¹⁰ :

- (11) C'est mon petit boulot, ma tune, mes clopes, mes expressos, mes virées nocturnes, ma lingerie fine, mon Guerlain, mes folies de blush, mes livres de poche, mon cinoche. *Tout, quoi.* FIN DE PARAGRAPHE (Gavalda, 50)

Lorsque les segments averbaux répondent à ces tests, nous continuerons à parler de prédicats averbaux autonomes.

2.4. Ajout

Quand il s'agit pour nous d'un simple ajout (donc d'une hyperbate), le segment averbal est simplement isolé par la ponctuation. Il n'est pas suffisamment autonome pour être assorti d'une modalité énonciative. Ce n'est pas un segment qui peut être encadré dans une clivée ou qui peut accepter un marqueur de prédication (une négation, un intensif), mais qui s'ajoute directement à un élément du contexte de gauche. Il peut par exemple s'agir d'une coordination (ex. 12), d'une suite avec attribut (sorte de locatif, cf. Le Goffic¹¹) (ex. 13) ou d'un adverbe ou d'un groupe prépositionnel avec incidence verbale qui marque une suite logique (ex. 14). Ici une clivée focaliserait trop ce segment (**C'est pour voir qu'elle attend encore quelques jours*) :

- (12) [...], tout ce qu'on veut de moi je peux le devenir. *Et le croire.* Croire que je suis charmante aussi bien. (Gavalda, 26)
- (13) La peau est d'une somptueuse douceur. Le corps est maigre, sans force. *Sans muscles.* (Duras, 49)
- (14) Elle attend encore quelques jours. *Pour voir.*
Elle sait qu'un test de pharmacie genre Predictor coûte 59 francs. (Gavalda, 25)

Toutefois, ces segments averbaux peuvent être proches d'une valeur prédicative autonome. C'est le cas de l'exemple suivant où *un peu* est accompagné d'un modalisateur (*sûrement*) comme peuvent l'être les prédicats averbaux, et qui en outre reçoit une modalité interrogative :

- (15) Mais là...le sanglier qui explose en mille morceaux dans la Jaguar Sovereign du futur conseiller régional, ça va un peu gêner aux entournures. *Sûrement un peu, non ?*
Y'a même des poils collés contre les vitres. (Gavalda, 137)

On trouve ainsi des cas moins clairs, souvent intermédiaires entre deux degrés d'autonomie.

2.5. Réflexions générales

Les quatre textes examinés montrent des différences très claires quant au type et au nombre des segments averbaux, même si ce segment semble toujours avoir la fonction de constituer une

¹⁰ Cf. M.-A. Morel et L. Danon-Boileau, *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys, 1998 et F. Lefeuvre, M.-A. Morel, S. Teston-Bonnard « Valeur prototypique de *quoi* à travers ses usages en français oral et contemporain », *Neuphilologische Mitteilungen (Bulletin de la Société Néophilologique)*, à paraître (2010).

¹¹ P. Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.

coupure avec le récit entourant¹². Si le récit est à la 3^e personne, comme celui d'Echenoz, il s'agit surtout de discours ou de pensées rapportés ou de commentaires, précisions ou clins d'œil de la part du narrateur (16a, b) ; s'il est à la 1^e personne comme celui de Nothomb, il est question d'un monologue intérieur ou de commentaires et précisions faits par *je* (16c). Les nouvelles de Gavalda sont soit à la 1^e personne, soit à la 3^e personne, et l'emploi des segments averbaux structure clairement le texte : le style y est « saccadé », avec de nombreux paragraphes très courts, souvent initiés ou / et clôturés par un / des segment(s) averbal/aux (v. ci-dessus p. ex. 7, 14, 15). Cette tendance se voit également chez les autres auteurs, surtout chez Duras, mais d'une manière moins importante. Le texte de Duras est un monologue intérieur, où le *je*, qui alterne avec l'auto désignation *elle* (16d) est également responsable du récit sur d'autres personnages, désignés par leur nom ou par un pronom de la troisième personne (16e). Tout le texte est ponctué de réflexions, commentaires, renvois au passé, didascalies etc. où apparaissent les segments averbaux :

- (16a) Personnellement, dit Ferrer, je trouve ridicule que tu exposes à la Caisse des dépôts et consignations. *Ridicule. Une exposition de groupe en plus.* Tu te dévalues. (Echenoz, 45)
- (16b) Ferrer ôte son tricot et retourne se coucher. *Facile à dire.* Magnifiquement proportionnée, décidément, l'infirmière Brigitte n'en occupe pas moins la totalité de la couchette. (Echenoz, 49)
- (16c) Les employés de Yumimoto, comme les zéros, ne prenaient leur valeur que derrière les autres chiffres. *Tous, sauf moi, qui n'atteignais même pas le pouvoir zéro.* » (Nothomb, 16)
- (16d) Mais celle-ci, un jour, elle le savait, elle partirait, elle arriverait à sortir. *Première en français.* Le proviseur lui dit : votre fille, madame, est première en français. (Duras, 31)
- (16e) Betty Fernandez. Le souvenir des hommes ne se produit jamais dans cet éclaircissement illuminant qui accompagne celui des femmes. *Betty Fernandez. Etrangère elle aussi.* Aussitôt le nom prononcé, la voici, elle marche dans une rue de Paris, [...] » (Duras, 82)

Les textes de Gavalda et de Duras comprennent le plus de segments averbaux, tandis que chez Nothomb, ils sont presque entièrement absents ; le roman d'Echenoz en contient seulement sporadiquement. Si l'on compare le nombre des prédications secondes à celui des segments autonomes, on voit que les deux semblent être en distribution complémentaire chez Echenoz et Gavalda : les prédications secondes sont de loin les plus courantes chez Echenoz, tandis que chez Gavalda, elles sont peu nombreuses. Dans l'œuvre de Duras, par contre, les deux sont bien représentés, et chez Nothomb, largement absents. On pourrait donc aussi se poser la question de savoir s'il s'agit, par exemple chez Echenoz et Gavalda, d'une utilisation différente de la ponctuation, d'autant plus qu'on trouve chez eux le nombre le plus élevé de segments textuellement non autonomes (v. ci-dessous) : une partie des segments détachés par une ponctuation forte chez Gavalda correspondrait-elle aux prédications secondes chez Echenoz, et vice versa ?

Quant au type de segment averbal, Duras semble préférer les segments totalement autonomes, tandis que Gavalda et Echenoz ont surtout des segments syntaxiquement autonomes mais textuellement non autonomes (résomptifs ou segmentaux). Le nombre des purs ajouts est le plus élevé chez Gavalda et le moins élevé chez Echenoz. Chez Nothomb, les segments averbaux sont extrêmement rares (4 au total).

Le type du segment averbal a un impact important sur l'organisation textuelle : il est rare que les segments les plus autonomes (1) marquent seulement un lien avec le contexte de gauche ; généralement, ils constituent un pont entre les deux contextes (ex. 1 : *quelle conne cette fille*). Les

¹² V. p. ex. B. Delorme, *Les énoncés nominaux dans la fiction contemporaine de langue anglaise, implications sémantiques et pragmatiques de la prédication averbale*, PhD dissertation, Paris 4-Sorbonne, 2004.

segments syntaxiquement autonomes mais textuellement non autonomes (2) portent presque uniquement sur le texte de gauche en constituant une remarque à ce qui précède (ex. 5 : *Le bonheur*), même s'ils peuvent également constituer un lien entre le contexte de gauche et de droite (ex. 8 : *Un goujat*). Les segments averbaux (3 et 4) peuvent soit former un pivot avec le côté droit (continuation du même thème discursif, ex. 9 : *Le petit frère surtout*), soit porter uniquement sur le texte de gauche (ex. 14 : *Pour voir*), mais ils ne constituent jamais un lien seulement avec le contexte de droite.

3. Comparaison avec le finnois

3. 1. Les prédications averbales en finnois

Les énonces averbaux apparaissent également dans des textes finnois. Hakulinen *et alii* distinguent les « finiittiverbittömät lausemaiset rakenteet » (prédications autonomes) des phrases elliptiques dont l'interprétation dépend entièrement du contexte¹³. Les prédications autonomes finnoises sont le plus souvent des SN ou SA au nominatif ou au partitif¹⁴, mais on trouve également des syntagmes post- ou prépositionnels ou à verbe non fini (infinitifs, participes)¹⁵. Nous nous intéresserons ici aux SN et SA où le cas choisi pourrait être un indicateur d'autonomie ou de subordination.

Les deux cas les plus fréquents apparaissant dans les segments autonomes peuvent marquer un cas sujet : le nominatif le fait généralement (ex. 17a), et le partitif dans certains contextes ; il est par exemple obligatoire après un numéral, ex. 17b)¹⁶ :

- (17a) Auto on punainen. 'La voiture est rouge'.
 (17b) *Kaksi kirjaa* kiinnostaa minua. 'Deux livres m'intéressent'.

Ces deux cas (mais surtout le nominatif) sont capables de souligner l'autonomie du segment averbal, tandis que d'autres cas marquent presque obligatoirement sa dépendance relationnelle par rapport à la phrase précédente. A l'aide des cas, on peut donc souvent (mais pas toujours) distinguer un segment autonome elliptique d'une vraie prédication autonome. Les exemples suivants montrent que les constructions finnoises peuvent être plus explicites que les constructions correspondantes en français (18a) mais que l'emploi obligatoire du partitif par exemple après un numéral rend la phrase aussi ambiguë qu'en français (18b) :

- (18a) Ostin eilen sohvan (génitif / accusatif : objet). 'Hier, j'ai acheté un sofa'.
 Upeaa 1800-luvun huonekalun (génitif / accusatif : objet) / Upea 1800-luvun huonekalu (nominatif : autonomie)
 'Un magnifique meuble du 19^e siècle' (En français ambigu : autonome ? objet ?)
 (18b) Ostin eilen *kaksi* sohvaa (partitif) 'Hier, j'ai acheté deux sofas'.
 Kaksi upeaa 1800-luvun huonekalua (En finnois ambigu à cause du numéral qui entraîne le partitif :

¹³ A. Hakulinen *et alii*, *Iso suomen kielioppi*, Helsinki, Suomalaisen kirjallisuuden seura, 200, § 879.

¹⁴ Le finnois connaît 15-16 cas.

¹⁵ A. Hakulinen *et alii*, *op. cit.*, § 1020 ; v. également M.-L. Helasvuo, *When discourse becomes syntax: Noun phrases and clauses as emergent syntactic units in Finnish conversational discourse*, University of California, Santa Barbara (Dissertation for the degree of Doctor of Philosophy in Linguistics) [à consulter p.ex. à Bibliothèque de l'Université de Helsinki], 1997.

¹⁶ E. Havu, « Prédications averbales en finnois : subordination ou autonomie ? », dans *Cahiers d'Etudes Hongroises* 15, 2009, p. 67-77.

objet ou autonome ?)

‘Deux magnifiques meubles du 19^e siècle’ (En français ambigu : autonome ? objet ?)

L’examen des segments averbaux dans quatre romans de langue finnoise¹⁷ montre la prédilection des auteurs finlandais pour l’utilisation du nominatif et du partitif dans les segments averbaux.

3.2. La prédication autonome dans les traductions

Nous avons examiné les traductions finnoises des segments averbaux dans les quatre romans français étudiés dans le chapitre 2. Elles correspondent largement au choix trouvé dans les romans d’origine finnoise : les segments averbaux sont majoritairement traduits par un nominatif (partitif) (19a), et les autres cas n’apparaissent que dans la traduction des prédications interprétées comme les moins autonomes (types 3, 4) (19b : illatifs) :

- (19a) Elle me regarde, elle dit : peut-être que toi tu vas t’en tirer. *De jour et de nuit, L’idée fixe*. Ce n’est pas qu’il faut arriver à quelque chose, c’est qu’il faut sortir de là où on est. (Duras, 32)
Hän katsoo minua, sanoo : ehkä sinä vielä selviydyt. *Yötä päivää sama pinttynyt ajatus* [nominatif]. (Mannerkorpi, 32)
- (19b) Délaissant insensiblement les plasticiens, il continuait bien sûr à s’occuper de ses peintres, surtout Gourdel et Martinov – [...] – mais il envisageait maintenant de porter le gros de ses efforts sur des pratiques plus traditionnelles. *Art Bambara, art bambou, art indien des plaines et toute cette sorte de choses*. Pour le conseiller dans ses investissements, il s’était assuré les services d’un informateur compétent [...] (Echenoz, 26)
Hylättyään tyllystä työstä taiteilijat hän huolehti edelleen maalareistaan, [...] , mutta aikoi keskittää ponnistuksensa vatedes perinnevoittoisempiin taidemuotoihin. *Bambarataiteeseen, bantutaiteeseen, tasankointiaanien taiteeseen ja muihin vastaaviin* [illatifs comme dans *perinnevoittoisempiin taidemuotoihin* qui précède le segment]. [...] ... (Jukarainen, 22)

Parfois, le traducteur a interprété la structure de départ comme non autonome, même si ce n’est (probablement) pas le cas¹⁸. Dans la traduction finnoise de (20) apparaît un inessif qui correspond aux prépositions ‘à’ / ‘dans’. Dans la version française, la préposition utilisée dans le contexte de gauche n’est pas reprise dans la construction autonome qui pourrait être analysée comme segmentale (cf. ex. 6 : *Une entreprise de fabrication de meubles de jardin en résine blanche* et *Les meubles Rofitex*), tandis qu’en finnois, ce segment reprend l’inessif de la phrase précédente et la transforme en une structure « subordonnée » : *Je trouve ridicule que tu exposes à la Caisse des dépôts et consignations. Et encore [que tu exposes] à > dans une exposition de groupe* :

- (20) Personnellement, dit Ferrer, je trouve ridicule que tu exposes à la Caisse des dépôts et consignations. Ridicule. *Une exposition de groupe en plus*. Tu te dévalues. (Echenoz, 45)
Henkilökohtaisesti, sanoí Ferrer, minusta on naurettavaa, että sinä annat töitäsi näytteille vakuus- ja panttikassaan. Naurettavaa. *Ja vielä ryhmänäyttelyyn* [inessifs]. Myyt itsesi liian halvalla. (Jukarainen, 38)

¹⁷ K. Hotakainen, *Juoksuhaudantie*, Helsinki, WSOY, 2002 ; A.-L. Härkönen, *Ei kiitos*, Helsinki, Otava, 2008 ; M. Y. Joensuu, *Harjunpää ja rakkauden nälkä*, Helsinki, Otava, 2007 [1993] ; R. Lardot, *Siskonpeti*, Helsinki, WSOY, 1991.

¹⁸ V. également E. Havu, « Equivalents finnois des prédications averbales premières et secondes », à paraître dans *Discours* 6.

Dans la traduction de (21), la traductrice a transformé le premier segment averbal, qui comprend la nominalisation *fabrication*, en une construction verbale, et le deuxième segment averbal reprend le cas partitif de la construction précédente :

- (21) Son papa a repris l'affaire familiale. *Une entreprise de fabrication de meubles de jardin en résine blanche. Les meubles Rofitex.* (Gavalda, 122)
Isukki astui vuorollaan perheyryksen johtoon. *Firma valmistaa valkoisia muovisia puutarhakalusteita. Rofitex-kalusteita.* (Schuurman, 106)
'L'entreprise fabrique des meubles de jardin en résine blanche. Des meubles Rofitex'.

La transformation de segments averbaux en constructions verbales (et vice-versa¹⁹), apparaît le plus souvent chez Echenoz.

Malgré ces transformations et quelques traductions moins exactes, les traducteurs ont en général bien interprété le texte source, et les cas choisis ne modifient pas le type de segment trouvé dans le texte source. Nous avons pensé trouver l'appui de la traduction dans les segments pouvant être interprétés de deux manières (prédication autonome / ajout), mais ceci n'a guère été le cas, car les constructions françaises éventuellement ambiguës contenaient rarement un SN où le marquage casuel aurait joué un rôle décisif.

Le nominatif et le partitif sont donc les cas les plus courants dans les constructions détachées par une ponctuation forte, qu'il s'agisse de traductions ou d'ouvrages rédigés en finnois. Le nominatif souligne généralement l'autonomie de la prédication, tandis que le partitif, qui peut marquer un sujet, est bien plus ambigu. En français, le lien avec le contexte de gauche peut être laissé en suspens, comme nous l'avons vu, ce qui est bien plus difficile en finnois. Les segments averbaux « autonomes » y sont clairement des prédications autonomes et bien plus rarement des hyperbates.

4. Conclusion

Par cet article, nous avons voulu montrer que les segments averbaux isolés entre deux points connaissent toutes sortes de valeurs, allant de la prédication autonome au simple ajout. Les frontières ne sont pas forcément faciles à délimiter, mais nous avons pu voir qu'entre les quatre romans examinés, il y a des différences dans le choix du type de segment (+ / - autonome), même si la fonction principale de tout segment averbal semble être, à l'initiale d'un paragraphe, de constituer des didascalies, ou bien, en portée rétrospective (anaphorique) de former un commentaire ou une explicitation, parfois sous forme d'un monologue intérieur. L'emploi purement cataphorique est bien plus rare.

La répartition des segments averbaux en quatre types principaux nous a permis de voir plus clairement la répartition de leurs rôles : le type (1), le plus autonome, est le plus indépendant du contexte lorsqu'il réunit deux termes, ou bien il permet de poser l'existence d'une situation en faisant le lien avec le contexte de droite (ex. 1) ; le type (2) constitue surtout un lien avec le contexte de gauche (ex. 5) , mais peut également jouer le rôle de pivot (ex. 6) ; il ne se rattache jamais seulement au contexte de droite, comme c'est également le cas avec les types les moins

¹⁹ Il s'agit d'une « compensation » qui vise à conserver la structure du texte de départ, v. p. ex. G. Hansen, A. Chesterman, H., Gerzymisch-Arbogast (dir), *Efforts and Models in Interpreting and Translation Research: A tribute to Daniel Gile*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

autonomes (3) et (4) qui peuvent servir de pivot, tout en se rattachant très explicitement au contexte de gauche (ex. 9) et (ex. 12).

L'étude contrastive montre qu'en finnois, langue à cas, le choix du nominatif et éventuellement du partitif peut souligner l'autonomie des segments séparés par une ponctuation forte, tandis que dans les purs ajouts, bien plus rares, le marquage casuel souligne leur dépendance d'un élément de gauche. La comparaison du corpus français avec un corpus de romans finnois révèle la préférence des auteurs de langue finnoise pour des segments averbaux dont l'autonomie est soulignée par un cas sujet : un segment autonome est, de préférence, une prédication autonome. Par contre, un auteur français laisse à son lecteur bien plus de possibilités d'interprétation. Le français profiterait-il plus de sa liberté d'aligner des mots sans marquage explicite de dépendance ou d'autonomie ?